

LES TRIBUNAUX COMIQUES

PORTE ET MARQUIS A LA CORRECTIONNELLE

Il y a quelques jours comparaisaient à l'audience des flagrants délits deux pauvres diables poursuivis pour vagabondage; ils avaient été arrêtés la même nuit, dormant sous un pont. L'un est poète, l'autre est marquis, is u d'une des plus nobles familles du faubourg Saint Germain.

Le premier de ces misérables s'appelle Jean Lucas. Quand le président lui demande d'indiquer sa profession, il répond avec une naïve candeur: "Troubadour de banlieue."

Troubadour! Ce simple nom jeté à l'audience d'une chambre correctionnelle évoque aussitôt la vision du passé. Ils étaient parmi les heureux du monde, les troubadours d'antan, bien qu'ils n'eussent pour toute fortune que leurs chansons. Gravisant la rampe escarpée qui menait au pont-levis du château, ils allaient demander une hospitalité qu'on ne leur refusait jamais. Et, en échange du couvert et du gîte qui leur étaient offerts, ils distribuaient, ces mendiants, tous les trésors de la poésie.

Ce pauvre Jean Lucas a eu le mauvais esprit de naître quelques siècles trop tard. Pourtant, ce n'est pas dans Paris, ville sceptique, qu'il cherchait d'ordinaire l'écho de ses inspirations. Son violon sous le bras, il allait dans les banlieues, là où sont encore des âmes simples et tendres qui se laissent bercer par le refrain des romances sentimentales.

Malheureusement, aujourd'hui, les faiseurs de rimes ne rentrent dans aucune catégorie des professions que l'administration reconnaît. Les poètes ne jouissent pas patente, ce qui est un avantage; mais quand ils n'ont d'autres ressources que leur art, ils risquent fort de passer pour de simples vagabonds. C'est précisément là le petit malentendu dont Jean Lucas a connu l'amertume. Il a été et voyé au De; et parmi les malfaiteurs et on le retrouve devant le tribunal correctionnel.

Heureusement la justice, au front si sévère, a cette fois obéi à un mouvement de pitié. Le disciple d'Apollon lui a paru vraiment trop inoffensif pour mériter la rigueur des lois. Jean Lucas a été renvoyé de la plainte.

Il aurait dû se tenir coi. Mais, on le sait, les poètes sont incorrigibles. Celui-ci, au lieu de se retirer, a aussitôt demandé à présenter une observation: — Jo tiens, a-t-il dit, à vous remercier, mes bons juges, de votre honorable indulgence. Je me doutais que vous ne me feriez pas de mal. Je croyais même si bien à un acquittement que, pendant l'interrogatoire de M. l'avocat de la République, j'ai préparé un petit impromptu en vers; permettez moi de vous en donner lecture.

Il tire alors un rouleau de sa poche et rejetant ses cheveux en arrière prend un air inspiré.

Le Président. — Nous n'avons pas le temps de vous entendre; retirez-vous! Le Prévenu. — Mais il n'y a que quelques vers; vous allez voir comme je saisis l'urner ça quand je m'y mets. Ecoutez:

Je venais confiant devant votre justice, Paraitre le front haut sans aucun artifice...

Le Président. — Je vous ai dit de vous retirer; allez-vous-en! L'huissier. — Allez-vous-en donc! Le Gendarme de service. — Circulez pour le Prévenu. — Ce sera tout de suite, vous allez voir. (Reprenant:)

Voilà, sans aucun artifice, Vous m'avez acquitté; ma voix vous dit: Merci! On s'en réjouira de Paris à Bercy. Champs, vergers, doux bocages.....

Le Président. — Faites sortir cet homme.

Deux gardes s'emparent de l'infortuné troubadour qui pourtant ne se tient pas par battu. Tandis qu'on le pousse vers

la porte, il tend son rouleau à l'huissier et trouve moyen de lui dire:

— Puisqu'on ne veut pas que je lise ma poésie, passez ça à MM. les juges. Ils sauront qu'ils n'ont pas acquitté un ingrat!

L'autre vagabond qui comparait devant le tribunal est, comme nous l'avons dit, un marquis de souche authentique. De plus, il était millionnaire. Il y a quelques années, et il a eu son heure d'éclat dans le monde parisien. Le voilà devenu mendiant. Est-ce tout à fait par sa faute? On en peut douter. Il paraît être un homme fort méthodique, qui avait très exactement organisé son train de vie. Il s'est trompé dans ses calculs, voilà tout. Le hasard lui a joué le mauvais tour de lui imposer une prorogation d'existence qu'il n'avait pas prévue.

Lui-même explique, dans son interrogatoire à l'audience, par suite de quelle méprise il s'est trouvé réduit à la misère.

Le Président. — On vous a ramassé sous un pont. Vous n'avez pas de domicile?

Le Prévenu. — C'est vrai. Le Président. — Comment avez-vous pu tomber si bas? Vous avez un nom presque illustre; vous étiez riche; vous avez reçu de l'instruction.

Le Prévenu. — Monsieur le président, ce qui m'arrive est étrange. Je ne devrais pas être vivant à l'heure qu'il est.

Le Président. — Que voulez-vous dire?

Le Prévenu. — Dans ma famille, de père en fils, depuis plus de cinq générations, on meurt invariablement à soixante et un ans et trois mois. Mon père, mon grand-père, mon oncle et mes deux frères sont décédés juste à cet âge-là.

Le Président. — Quel rapport y a-t-il?

Le Prévenu. — Attendez, vous allez voir. Donc moi, j'ai toujours pensé que je mourrais aussi à soixante et un ans et trois mois, c'était écrit; il y avait comme un sort. Aussi quand j'eus atteint ma cinquantième année, je fis la réflexion que j'avais encore onze ans et quatre-vingt-dix jours devant moi. Mais, comme je n'avais ni femme, ni enfant, je divisai en onze parts le capital qui constituait ma fortune. Cela me faisait juste 4,000 francs à dépenser par an. J'ajoutai 1,800 francs pour finir agréablement mes trois derniers mois d'existence; puis, bien tranquille, croyant avoir donné un grand exemple de prévoyance et de sagesse, je mis douze petits rouleaux d'or dans mon tiroir. Tous les ans, j'en prenais un. J'arrivai ainsi jusqu'au dernier jour de mes trois mois; j'avais dépensé tout ce que j'a-

vais, rien de moins, rien de plus. Le soir je m'étendis dans un fauteuil et j'attendis la mort.

Le Président. — Abrégez ces explications.

Le Prévenu. — J'attendis la mort; il me sembla qu'elle venait; je m'assoupis tout doucement. Je croyais être en paradis et avoir le bon Dieu devant moi entouré de petits chérubins roses, quand je m'éveillais. Mais, au lieu du bon Dieu et des chérubins, je vis mon concierge et à côté de lui un monsieur en redingote qui me tâta le pouls. C'était un médecin. Il paraît que j'avais été en léthargie pendant quarante-huit heures. On me soigna; on me fit entrer à l'hôpital. Hélas! j'en suis sorti guéri!

Le Président. — Pourquoi n'avez-vous pas tenté de travailler.

Le Prévenu. — Travailler à quoi? Je ne sais rien faire. S'il y avait encore des croisades, j'irais, comme mes ancêtres, occire des Maures en Palestine; mais je ne suis pas seulement capable de planter un clou. D'ailleurs, qui pouvait s'attendre à ce qui m'arrive? Comprenez vous cette bizarrerie? Je ne suis pas mort et je devrais être mort. Ce n'est pas amusant de se survivre à soi-même; c'est une mauvaise niche que les Parques m'ont faite là!

Le tribunal, en entendant ces explications, s'est demandé si le prévenu jouissait bien de toutes ses facultés. Il a ordonné que le vieillard serait soumis à une expertise médicale.

Celui-ci s'est retiré en disant:

— Que voulez-vous que j'y fasse? J'ai vécu soixante-six jours de trop. Mais à ma place tout le monde y aurait été trompé. Erreur n'est pas compte!

— Pour une barbe fin de siècle, allez donc chez Emot, au Riendeau. Il vous fait ça dans le joint.

Boulevard St Lambert

Vertplumet, tout ému:

— Ah! mon cher, figure toi qu'hier j'ai eu une de ces émotions!... Je maniais mon revolver... ma belle-mère était devant moi... un coup part...

— Et?...

— Et la catastrophe s'est produite! J'ai manqué ma belle-mère!

ZOTIQUE C. St-AMOUR

MARCHAND DE BOIS ET CHARBON. 248 AVENUE ATWATER, près de la "Water Works." Aussi Entrepeneur de toutes sortes de Couvertures en Ardoise, en Forblanc et en Tôle Galvanisée. Ouvrage garanti et à des prix réduits. Téléphone Bell, 8430.

Capt. Anthime Robillard

Commerçant de Divers Gravés et Briques, de Chateauguay et River Sand. Pour ordres et informations, s'adresser au Post Napoléon, Ste-Cunégonde.



Nous Fabriquons

au delà des trois quarts de la consommation des

CIGARETTES

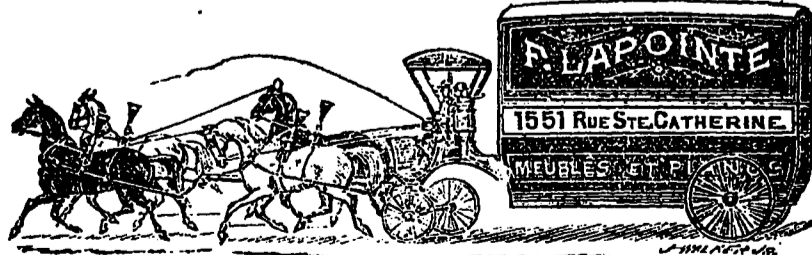
AU CANADA.

Demandez les Cigarettes manufacturés par

D. RITCHIE & CIE

Elles sont sans rivales.

Defiant toute



Competition!

Ameublement de Salon, depuis \$18.00 à \$250.00 do de Chambre, depuis 7 50 à 300.00 do de Salle à Manger, depuis 18 00 à 500.00

Nous vendons nos meubles à des prix très bas pour argent comptant, et nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit.

Matelas, Lits de Plumes, Oreillers, Tapis, Prélarts, etc. etc. chez

F. LAPOINTE

Ouvrert tous les soirs.

1551 STE-CATHERINE

TELEGRAPHE TELEPHONE TIGER PARLOR

Tels sont les noms des ALLUMETTES E. B. EDDY

JOSEPH FABIEN

Entrepreneur Plâtrier. Ouvrage en Ciment une spécialité. 47 Rue Knox, Pointe St-Charles. Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix modérés.

LE NORD Journal Hebdomadaire

Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par "LA CIE D'IMPRIMERIE DU NORD" Rédigé en Collaboration... Du W. GRIGNON, Directeur Abonnement \$1.00 par année 50 cts pour 6 mois Four Annonces, Abonnements, Impressions, etc, s'adresser à A. FISET, Gérant.

HOTEL RIENDEAU

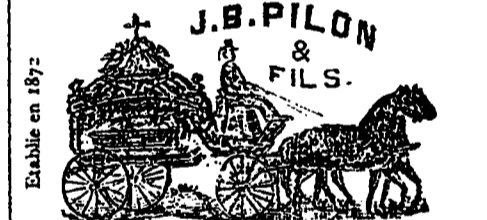
La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe. En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer. 88 et 80 Place Jacques-Cartier Jos. Riendeau.

J. BTE McLEOD

CONTRACTEUR PLATRIER, No 1456 St-Jacques, Ste-Cunégonde

PHARMACIE CHARRON Prescriptions préparées avec le soin le plus minutieux.

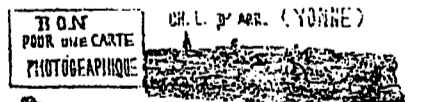
Drogues et Produits Chimiques à des prix modérés. J. H. F. CHARRON Pharmacien 1978 Rue Notre-Dame En face de la rue St-David. Tél. 9325. Service de nuit.



ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES Glacière, Embaument et Voitures doubles une spécialité.

J. B. PILON & FILS 2517 RUE NOTRE-DAME Entre les rues des Saignours et St-Martin Boulevard St Lambert

REBUS



EXPLICATION DU DERNIER REBUS

Le travail mène à la richesse. MOT A MOT L.E. travaille, Maize, A la, riche B. Boulevard St Lambert